

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 V. 578 Vœu relatif à la fusion des lignes de bus 528 et 28

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu adopté au Conseil d'Arrondissement du 17^{ème} arrondissement en Novembre 2019 ;

Considérant le projet de refonte du réseau bus, mis en place le 20 avril 2019, qui prévoyait une modification de la ligne 28 consistant à un écourtement au sud de la Gare Montparnasse et un allongement au nord entre Gare St Lazare et Porte de Clichy ;

Considérant la desserte effective pour la ligne 528 des rues Marie-Georges Piquart, Mère Thérèse, Rostropovitch et du Bastion ;

Considérant que cette fusion présente une véritable alternative à la surcharge de la ligne 13, puisque cette ligne nouvelle doublerait la ligne 13 sur la quasi-totalité de son parcours (Montparnasse, Duroc, Invalides, Champs-Élysées, Miromesnil, St Lazare, et Porte de Clichy) ;

Considérant que cette fusion permettrait une accessibilité de nombreux lieux de la capitale aux habitant.e.s de ce nouveau quartier.

Sur proposition de Fatoumata Koné, Pascal Julien et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), au nom de l'exécutif,

Émet le vœu que :

- La Ville de Paris interpelle la Présidente de Région au sujet de la pertinence de la fusion de ces deux lignes à la mise en service du prolongement de la ligne 14 du metro à Mairie de Saint-Ouen;
- les représentant.e.s de la Ville de Paris portent unanimement le sujet de la fusion des lignes 528 et 28 au prochain Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités.